

LOCATION PAR L'ÉTAT DU DROIT DE CHASSE SUR SON DOMAINE PUBLIC FLUVIAL JUSQU'AU 30 JUIN 2028

Réseau hydrographique : La Loire

Lot : L5

Limite amont : 600m en aval du pont de la RD 979 à Digoin

Limite aval : confluent du Rio Chenet dit Colas

Communes : DIGOIN, LA-MOTTE-SAINT-JEAN, SAINT-AGNAN, MOLINET

Longueur approximative : 8600 mètres

